

## **LAÏCITÉ OBLIGE !**

Le 23 mars, le Président de la République a « réuni » (via les réseaux sociaux) les responsables des cultes. Il était temps. Les problèmes commençaient à s'accumuler. A commencer, hélas, par celui des sépultures. Le droit à une mort digne suppose des aménagements et non des injonctions. Notamment le droit à une célébration, même avec un groupe restreint, pour un vrai travail de deuil. Non des incitations maladroites à la crémation. Les services funéraires vont-ils s'adapter ? Les responsables de cimetières vont-ils faire des efforts ? La balle est désormais dans leur camp.

Bien évidemment, il a été question des célébrations religieuses. Pâques approche. L'ingéniosité des chrétiens est au rendez-vous. Les messages pastoraux abondent. Beaucoup d'évêques, comme celui d'Angoulême, Mgr Gosselin, sont actifs sur le terrain pour soulager, rassembler, encourager, organiser. Plus que les préfets ?

En bons citoyens, les évêques ont largement diffusé les consignes de sécurité, de prudence, de vigilance. Tous les cultes sont aujourd'hui aménagés, avec des trésors d'inventivité.

De son côté, le chef de l'État a entendu la question du sort des plus pauvres. Il a surtout compris que, dans pareille situation, il ne pouvait pas se passer du concours des responsables religieux. Ceux-ci ne font pas que soutenir par la prière, notamment pour les soignants, en première ligne aujourd'hui. Ils ont le souci de faire distribuer des courses, de garder le contact avec leurs fidèles, de soulager les maux et les peines par leurs structures caritatives, éducatives et hospitalières... Dans pareil contexte, ce n'est absolument pas rien !

Le civisme dont font preuve les croyants mérite d'être encouragé matériellement, par une reconnaissance effective forte. Le temps n'est plus celui des polémiques sur la laïcisation de la société ou des rivalités religieuses mais de l'action commune dans l'adversité.

Ainsi, la neutralité de l'État et la séparation des pouvoirs n'empêchent pas de mieux penser une véritable liberté de conscience et d'expression, l'égalité juridique, l'inclusion en ces temps difficiles. Pour espérer en sortir, comme l'a souligné l'archevêque de Reims et président de la conférence épiscopale, Mgr de Moulins-Beaufort, « différents, grands et meilleurs » ?

**Jean-François PETIT aa**

**Le 25 mars 2020**